

DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

XIX^e Conférence des Sociétés nationales arabes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge (Le Caire, 5-9 novembre 1988)

Les Sociétés nationales arabes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge ont tenu leur XIX^e Conférence au Caire du 5 au 9 novembre 1988.

Placée sous le haut patronage de S. E. M. Hosni Moubarak, président de la République arabe d'Égypte, cette conférence était organisée conjointement par le Croissant-Rouge égyptien et le Secrétariat général des Sociétés nationales arabes du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge, dirigé par M. Abdel Ghani Ashi.

Dix-huit Sociétés nationales arabes étaient représentées à cette conférence ainsi que des observateurs de 10 Sociétés nationales, d'organisations gouvernementales et d'ONG.

Conduite par M. Rudolf Jäckli, vice-président du CICR, la délégation du CICR comprenait MM. Francis Junod, délégué au Caire, Michel Martin, chef de la division de la doctrine et des relations avec le Mouvement, Zidane Mériboute, Ameer Zémali, membres de la division juridique, et Werner Kaspar, de la division des ressources extérieures.

La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour sa part était représentée par son président, M. Mario Villarroel, M. Pär Stenbäck, Secrétaire général, M. William Cassis, chef du département des services administratifs, et M. Solayman Eleghmary, chef du département de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

La séance d'ouverture a été marquée par les allocutions de S. E. M^{me} Suzanne Moubarak, présidente du Croissant-Rouge égyptien, M. Abdel Ghani Ashi, et M. Hassan Darwish, Secrétaire général du Croissant-Rouge égyptien.

Les participants ont ensuite débattu successivement des rapports du Secrétaire général des Sociétés arabes du Croissant-Rouge et de la

Croix-Rouge, de la Ligue et du CICR. A ce sujet, M. Rudolf Jäckli a notamment souligné l'engagement important du CICR en Iran et en Irak ainsi que dans les territoires occupés et au Liban. Il a en outre prié instamment les membres de la Conférence d'inviter leurs gouvernements à ratifier les deux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève, à diffuser le droit international humanitaire et, à l'occasion du 125^e anniversaire du Mouvement, à faire en 1989 un geste humanitaire (tel que l'accueil de réfugiés, l'amélioration de la condition de la femme dans les prisons, la libération de prisonniers de guerre ou détenus de sécurité). M. Jäckli a enfin mis l'accent sur l'application effective du droit international humanitaire par la mise sur pied de lois et règlements internes et par la diffusion ainsi que sur la bonne application des règles relatives à l'usage de l'emblème.

Les participants ont ensuite examiné des documents de travail présentés par des Sociétés nationales sur la coopération régionale et bilatérale entre les Sociétés nationales arabes et les autres Sociétés nationales, sur le développement historique du droit international humanitaire, la responsabilité de la jeunesse du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge dans le développement des Sociétés nationales, la santé et le travail social, et sur l'aide aux Sociétés arabes affectées par des catastrophes.

Un exposé a été présenté par le président du Croissant-Rouge palestinien, le D^r Fathi Arafat, invitant les Sociétés nationales à soutenir le Croissant-Rouge palestinien, ainsi que le CICR et la Ligue à agir en vue de la protection de ses établissements sanitaires dans les territoires occupés.

A l'issue des débats, les participants ont approuvé dix-huit résolutions. Après avoir rendu hommage au CICR pour les efforts qu'il exerce dans le domaine de la diffusion et l'avoir invité à renforcer son travail de protection des civils dans les territoires arabes occupés et au Liban, la Conférence a adopté les propositions du CICR mentionnées ci-dessus quant au geste humanitaire, à la ratification des Protocoles et à la diffusion.

De même le CICR et la Ligue ont été encouragés à veiller au maintien de l'indépendance de la Croix-Rouge libanaise.

La Conférence a approuvé la proposition du président du Croissant-Rouge jordanien, de créer un centre de documentation sur le Croissant-Rouge: la recherche et la formation de cadres devraient également figurer au nombre des futures activités de cette institution.

Les Sociétés participantes ont été unanimes pour regretter l'absence de la mention du Croissant-Rouge dans le nom du Musée International

de la Croix-Rouge et ont demandé au Secrétaire général de la Ligue de poursuivre ses démarches auprès du Conseil d'administration du Musée pour qu'il adapte le nom de ce dernier à celui du Mouvement. Elles ont également demandé à la Ligue d'utiliser davantage la langue arabe dans ses publications.

La prochaine Conférence arabe aura lieu en octobre 1989, à Genève, à la veille de la VII^e Assemblée générale de la Ligue.

Il convient d'ajouter que M. Jäckli, accompagné de M. Francis Junod, a été reçu le 6 novembre par le président Moubarak, en présence du vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, le D^r Esmat Abdel Meguid. Les entretiens ont porté essentiellement sur la situation en Iran et en Irak, les détenus égyptiens en Iran et la coopération entre le gouvernement égyptien et le CICR.

Conférence panafricaine des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

(Dakar, 21-23 novembre 1988)

Présidée par M^{me} Siga Seye Coulibaly, présidente de la Croix-Rouge sénégalaise, la Conférence panafricaine des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'est déroulée à Dakar du 21 au 23 novembre 1988 en présence des représentants de 40 Sociétés nationales africaines, de 12 Sociétés nationales d'autres régions, de la Ligue et du CICR.

La délégation du CICR était composée de M. Cornelio Sommaruga, président, M. Yves Sandoz, directeur du département de la doctrine, du droit et des relations avec le Mouvement, M. Thierry Germond, délégué général pour l'Afrique, M. Friedrich Steinemann, en sa qualité de futur délégué régional à Lagos, et de M^{me} Marguerite Contat, déléguée régionale à Lomé.

Lors de la session d'ouverture, le 21 novembre, S. E. M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal, a loué le rôle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le développement du continent africain et souligné leur contribution à la paix. Il en a appelé à la mobilisation humanitaire et à la sauvegarde du caractère non politique de l'action humanitaire. Le président de la Ligue des Sociétés de la